

Réponse éducative de l'UNESCO face au Covid-19

Notes du Secteur de l'éducation

Note thématique n° 2.4 – Mai 2020



Planification de l'éducation sensible aux crises

Introduction

Face à l'ampleur des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes éducatifs du monde entier, avec 89 % de la population mondiale d'élèves touchée par la fermeture des écoles depuis le 1^{er} avril 2020, les gouvernements et les organisations partenaires ont redoublé d'efforts pour faciliter la continuité de l'apprentissage¹. Il est important de prendre conscience que la crise actuelle aura des répercussions durables sur les systèmes éducatifs en termes d'accès, de qualité, d'équité et de gestion, et que ces répercussions persisteront probablement après la pandémie. Et comme les risques de catastrophe, de conflit et de violence deviennent de plus en plus fréquents, il est plus nécessaire que jamais de renforcer les capacités de réduction des risques dans le secteur de l'éducation, notamment par des activités de prévention, de préparation et d'atténuation de leurs effets.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant l'urgence de l'action immédiate pour limiter les perturbations des services éducatifs, l'UNESCO plaide pour que les initiatives d'intervention rapide s'appuient sur une approche à moyen et long termes multirisque et axée sur la durabilité. Idéalement, il faudrait que les

¹ <https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse>

initiatives prises dans le cadre de la réponse immédiate à la pandémie de COVID-19 s'appuient sur et renforcent les stratégies locales visant à soutenir la réactivité et la mobilisation à tous les niveaux du système éducatif.

De cette manière, les mesures d'intervention rapide pourront contribuer à renforcer la résilience des systèmes éducatifs nationaux et à soutenir la vision à long terme des autorités nationales en matière d'éducation.

Définir le sujet et les problématiques associées

Si beaucoup de pays frappés par la crise du COVID-19 risquent d'avoir besoin de l'aide internationale pour assurer la continuité de l'éducation pour tous les apprenants, ainsi que pour protéger et préserver le bien-être du corps enseignant pendant l'urgence actuelle, les gouvernements, par l'intermédiaire de leurs ministères de l'Éducation, restent responsables des services d'éducation. Les programmes d'intervention rapide qui visent à assurer la continuité de l'enseignement doivent s'aligner sur les priorités et les activités à long terme du ministère de l'Éducation. Aider ces ministères à institutionnaliser la réduction et la gestion des risques de crise dans les processus de planification de l'éducation peut les aider à encadrer plus efficacement la planification et les services éducatifs avant, pendant et après une crise, ainsi qu'à se préparer et à atténuer les impacts de la crise. C'est ce qu'on appelle la « planification sensible aux crises ».

Leçons des pratiques antérieures et de la crise actuelle

L'expérience de l'UNESCO en matière d'assistance technique aux responsables de l'éducation pour une planification sensible aux crises a montré que cette approche devait être privilégiée pour rendre les systèmes éducatifs plus résilients, capables d'agir et plus à même de faire face aux crises futures. C'est d'autant plus important pour lutter contre l'actuelle pandémie mondiale de COVID-19 et ses répercussions futures.

Dans le contexte de l'éducation, la planification sensible aux crises consiste à **analyser les risques avérés et potentiels de crise**, notamment ceux qui sont liés à d'autres secteurs tels que la santé, et à comprendre l'interaction réciproque entre ces risques et l'éducation, afin d'élaborer des stratégies d'intervention appropriées. Par exemple, dans le contexte du COVID-19, la méconnaissance des bonnes pratiques d'hygiène par les enfants ou leur résistance au respect des règles de distanciation physique peut favoriser la propagation du virus. Par contre, diffuser au niveau local des messages d'importance vitale, utiliser l'éducation pour transmettre des informations de santé publique et investir dans l'éducation comme moyen de favoriser l'innovation et les compétences nécessaires pour faire face à la prochaine crise, peut être utile pour réduire les impacts négatifs de ces risques. La planification sensible aux risques contribue ainsi à limiter les impacts négatifs des risques sur les services d'éducation et à maximiser les impacts positifs des politiques et de la programmation de l'éducation sur la prévention des risques futurs, notamment les crises sanitaires et les pandémies mondiales.

La planification sensible aux crises suppose aussi **d'analyser les capacités et les ressources existantes pour la réduction des risques** et les interventions d'urgence dans le secteur de l'éducation. Dans le contexte du COVID-19, cela peut consister à examiner les programmes d'apprentissage ouvert et à distance existants, ainsi que des ressources disponibles, afin d'élargir la mise à disposition et l'accessibilité de ces programmes. Il est également important de connaître les capacités des enseignants, des directrices et directeurs d'écoles et autres personnels éducatifs qui aident les élèves à

naviguer dans le monde de l'apprentissage à distance, souvent sans formation, soutien ou ressources suffisants.

Pour réduire les risques de conflit et de violence, il faut également que la planification sensible aux crises **identifie et vienne à bout des phénomènes d'inégalité et d'exclusion dans l'éducation**, ainsi que des pratiques culturelles et sociales délétères. C'est particulièrement important dans le contexte de pandémie actuel, où le confinement et la fermeture des écoles peuvent avoir des conséquences à long terme sur les populations les plus vulnérables et les plus marginalisées, exacerbant les disparités déjà présentes au sein du système éducatif. La planification sensible aux crises doit, dans le contexte du COVID-19, faire particulièrement attention aux questions d'équité, par exemple en s'attaquant à la fracture numérique et prévoyant la mise en place de solutions d'apprentissage inclusives et sensibles au genre. Mais il est tout aussi important de réfléchir aux impacts spécifiques de la fermeture des écoles sur les filles, les déplacés intérieurs, les réfugiés, les apprenants en situation de crise et les autres groupes vulnérables, et de prévoir des solutions adaptées. Faute d'atteindre en premier les plus isolés, on risque de perdre les gains résultant de l'inclusion des groupes marginalisés et vulnérables dans les systèmes éducatifs.

La planification de l'éducation sensible aux crises a également pour but de **réunir tous les acteurs de l'éducation, dans une perspective d'action humanitaire et de développement**, pour faire face aux problèmes particuliers et complexes posés par l'actuelle pandémie. Il s'agit notamment de veiller à la complémentarité et d'éviter les doublons, afin d'apporter une réponse éducative efficace et durable à tous les niveaux : régions, districts, communautés et écoles.

Messages clés et conseils pratiques pour élaborer les politiques et les programmes

À court terme, mettre en place une planification coordonnée entre les secteurs, le gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement pour faire face efficacement à la crise.

- Les efforts initiaux pour faire face au COVID-19 doivent être **pilotés et coordonnés par les gouvernements**, en phase avec les plans nationaux de réponse au COVID-19, y compris par des approches transsectorielles, en particulier entre les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection de l'enfance. Ce rôle prépondérant du gouvernement doit être exercé à tous les niveaux (national, régional, local), en s'appuyant dans la mesure du possible sur les mécanismes de coordination existants.
- Toute mesure prise dans le secteur de l'éducation **doit être en phase avec les priorités nationales, au niveau central et décentralisé**, afin de rendre les efforts plus durables. Plus spécifiquement, toute solution d'apprentissage à distance mise en place doit s'appuyer sur les capacités existantes et être mise en œuvre en étroite coordination avec les autorités nationales et infranationales, notamment les directeurs d'écoles et les enseignants. Dans certains contextes, les écoles sont les mieux placées pour savoir quelles sont les capacités disponibles et suggérer les stratégies d'apprentissage à distance qui conviennent. Planifier dans le contexte du COVID-19 nécessite de coordonner et de mobiliser les enseignants et les communautés pour identifier les stratégies efficaces d'apprentissage à distance, mais aussi de communiquer avec toutes les parties prenantes pour partager les idées et fournir des informations motivantes et vitales. Cela suppose également d'identifier les obstacles potentiels spécifiques au contexte et liés au genre, à la langue, à la localisation, aux aptitudes et autres paramètres, afin que les interventions ne reproduisent ou ne perpétuent pas pratiques discriminatoires et inégalités. Toutes ces initiatives doivent permettre de poser les fondements de systèmes éducatifs nationaux fonctionnels et résilients à long terme.

- L'actuelle crise sanitaire mondiale exige que soient en place de solides partenariats et collaborations pour assurer concrètement la connexion entre l'action humanitaire et le développement dans le secteur de l'éducation, en **comblant le fossé qui sépare les interventions humanitaires et les initiatives de développement**. Cela passe par une meilleure coordination entre les partenaires, de façon à ce que les besoins essentiels des systèmes ne soient pas relégués au second plan à cause de la pandémie. Les pays qui ont déjà du mal à assurer des services d'éducation ont besoin que l'aide dont ils bénéficiaient jusque-là soit maintenue, en plus des efforts spécifiques déployés pour faire face au COVID-19. Les partenaires doivent répondre aux besoins à court terme par des programmes à long terme destinés à remédier aux vulnérabilités systémiques. Les acteurs du développement et de l'action humanitaire doivent collaborer et unir leurs forces pour répondre aux besoins éducatifs, en s'appuyant sur leurs points forts respectifs et leurs avantages comparatifs. Par exemple, les partenaires du développement peuvent fournir une expertise technique et tirer parti des capacités opérationnelles et logistiques des acteurs du secteur humanitaire, en particulier pour l'apprentissage à distance ou l'auto-apprentissage.
- Les initiatives pour faire face au COVID-19 doivent également prévoir **une planification coordonnée des campagnes et stratégies de retour à l'école**, notamment des programmes d'apprentissage accéléré ciblant spécifiquement les groupes vulnérables afin de lutter contre les inégalités existantes et croissantes, en évitant le décrochage scolaire.

À moyen et long termes, **institutionnaliser la réduction et la gestion des risques de crise au sein du secteur de l'éducation. Plus spécifiquement, les ministères de l'Éducation, au niveau national et infranational, peuvent prévenir les crises (y compris les pandémies) et s'y préparer en :**

- **Analysant les impacts des risques de crise sur l'éducation**, notamment des populations déplacées et marginalisées, dans le cadre des analyses et évaluations sectorielles de l'éducation. Cette analyse doit reposer sur l'analyse des disparités entre les sexes, en prenant en considération les rôles, les risques, les responsabilités et les normes sociales propres à chaque sexe. Cela veut notamment dire s'assurer que les mesures d'atténuation et d'intervention prennent en compte la charge que représentent les soins prodigues par les femmes et les filles, et les risques accrus de violences basées sur le genre et autres impacts délétères.
- Élaborant des **politiques et programmes d'éducation sensibles aux crises** qui visent à réduire les risques, à renforcer la préparation et les capacités d'intervention à tous les niveaux (individus, écoles, communautés, ministère de l'Éducation, gouvernement national et infranational), notamment par la planification des interventions d'urgence fondés sur différents scénarios de durée de fermeture des écoles, et sur la date anticipée de réouverture des écoles.
 - **Des plans d'intervention d'urgence à tous les niveaux du secteur de l'éducation** (du niveau central à celui des écoles) peuvent aider à assurer la continuité de l'éducation, ainsi que la protection et la sécurité des apprenants, des enseignants et des infrastructures éducatives. Ces plans peuvent être élaborés pendant la crise, mais l'idéal serait qu'ils le soient avant qu'elle ne survienne.
 - Les plans d'intervention d'urgence seront un élément déterminant pour préparer la réouverture des écoles dans le cadre de l'actuelle crise du COVID-19. Lors de la réouverture des écoles et de la reprise des cours, des instructions détaillées devront être en place pour expliquer, avant que toute nouvelle crise émergente ou anticipée ne se produise, comment le secteur de l'éducation y fera face à tous les niveaux. Cela peut inclure, par exemple, des procédures opérationnelles standard complètes, des protocoles, des organigrammes montrant les liens hiérarchiques pour la prise de décision et la communication, au sein du ministère de l'Éducation mais aussi entre le ministère et les partenaires.

- Les processus de planification des interventions d'urgence doivent également prévoir des ressources pour mieux comprendre les implications des urgences sanitaires publiques/épidémies pour différents groupes de population, afin que les plans de préparation et d'intervention puissent atténuer les effets néfastes pour les femmes, les filles et les autres groupes vulnérables.
- Veillant à ce que les **unités de gestion des risques, au sein du ministère de l'Éducation**, soient équipées pour piloter, planifier et coordonner efficacement les efforts de réduction des risques, notamment les initiatives d'intervention d'urgence dans le secteur de l'éducation, en collaboration avec les clusters de l'éducation ou les groupes de travail pour l'éducation dans les situations d'urgence.
- Développant et **intégrant des outils de collecte et d'analyse des données sensibles aux crises dans les systèmes d'information sur l'éducation existants**, afin de disposer de données facilement accessibles et fiables sur les effets de la crise et les besoins qui en découlent pour les écoles, les enseignants et les apprenants, avec pour but ultime de renforcer les capacités de prévention et d'atténuation du système éducatif.
- Élaborant **des cadres de coûts et de financement pour les plans sectoriels de l'éducation sensibles aux crises**, afin de permettre un financement plus prévisible et plus équitable dans les situations de crise. Ces cadres devront prévoir un financement durable des salaires des personnels éducatifs.
- Veillant à ce que l'éducation soit prise en compte dans les **plans nationaux de gestion des catastrophes**.

Références clés

GADRRRES ; UNISDR. 2017. *Comprehensive School Safety: A global framework in support of The Global Alliance for Disaster Risk Reduction and Resilience in the Education Sector and The Worldwide Initiative for Safe Schools.* <https://s3.amazonaws.com/inee-gadrrres/resouces/CSS-Framework-2017.pdf?mtime=20180730152450>

IIPE-UNESCO. 2017. *Planifier l'éducation en étant sensible aux conflits et aux risques : quelles leçons tirer de trois cas.* Paris : IIPE-UNESCO.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247146_fre

IIPE-UNESCO. 2015. *Sécurité, résilience et cohésion sociale : guide pour les planificateurs de l'éducation*, série de six livrets. Paris : IIPE-UNESCO. <http://education4resilience.iiep.unesco.org/fr/planning>

IIPE-UNESCO. 2010. *Guidebook for Planning Education in Emergencies.* Paris : IIPE-UNESCO.
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000190223>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH). 2020. *Global Humanitarian Response Plan for COVID-19.* Genève : BCAH. https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2020-03/Global%20Humanitarian%20Response%20Plan%20COVID-19_1.pdf

BCAH. 2017. *New Way of Working.* Policy Development and Studies Branch (PDSB). Genève : BCAH.
<https://www.unocha.org/story/new-way-working>

UNGEI. 2017. *Guidance for Developing Gender-Responsive Education Sector Plans.*
www.ungei.org/GPE_Guidance_for_Gender-Responsive_ESPs_Final.pdf

UNICEF. 2019. *Risk-informed education programming for resilience guidance note*. Education Section. New York : UNICEF. <https://www.unicef.org/media/65436/file/Risk-informed%20education%20programming%20for%20resilience:%20Guidance%20note.pdf>

USAID. 2019. *White paper: Education and humanitarian-development coherence*. USAID Office of Education. https://www.eccnetwork.net/sites/default/files/media/file/Education-and-Humanitarian-Development_April-2019-A.pdf

À propos des notes thématiques du Secteur de l'éducation de l'UNESCO

Les notes thématiques du Secteur de l'éducation de l'UNESCO couvrent des sujets clés liés à la réponse au COVID-19 en matière d'éducation. Elles fournissent des exemples de bonnes pratiques, des conseils pratiques et des liens vers des références importantes pour chaque sujet afin d'atténuer l'impact des fermetures d'écoles.

Les notes thématiques couvrent plusieurs sujets dans neuf domaines thématiques, à savoir : la santé et le bien-être ; la continuité d'apprentissage et d'enseignement ; égalité et égalité des genres ; enseigner et apprendre ; enseignement supérieur et EFTP ; éducation et culture ; politique et planification de l'éducation ; populations vulnérables, ainsi que l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation au développement durable.

Elles sont rédigées collectivement par des collègues de l'UNESCO de différentes régions du monde, qui sont des spécialistes des questions d'éducation. **La présente fiche a été élaborée par l'Institut international de planification de l'éducation, la section de l'Éducation pour les migrations, les déplacements et les urgences, et la section de la Politique éducative de l'UNESCO.**

Rester en contact

Réponse du Secteur de l'éducation de l'UNESCO face au Covid-19



COVID19taskforce@unesco.org



<https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse>



[@UNESCO_fr](https://twitter.com/UNESCO_fr)



[@UNESCOfr](https://www.facebook.com/unescofr)